

## Particuliers

Publié le 19/11/2022 – Mis à jour le 06/03/2023

### Le parent doit-il fournir un certificat médical à l'école si son enfant est malade ?

Vous devez fournir un certificat médical seulement si votre enfant a une maladie **contagieuse**.

Il s'agit des maladies suivantes :

Coqueluche

Diphthérie

Méningite à méningocoque

Poliomyélite

Rougeole, oreillons, rubéole

Infections à streptocoques hémolytiques du groupe A

Fièvres typhoïde et paratyphoïdes

Teignes

Tuberculose respiratoire

Pédiculose (sauf en cas de traitement)

Dysenterie amibienne ou bacillaire

Gale

Syndrome grippal épidémique

Hépatite A

Impétigo (et autres pyodermites)

Varicelle.

Si votre enfant a une maladie contagieuse, vous devez fournir le certificat médical à l'établissement scolaire **dès le retour en classe** de votre enfant.

### École primaire (maternelle et élémentaire)

#### Inscription à l'école

À l'école maternelle

À l'école primaire (élémentaire)

Déménagement

#### Vie dans l'établissement

Accueil en cas de grève

Surveillance des élèves

Restauration scolaire

Sortie et voyage scolaires

Santé à l'école primaire

Harcèlement scolaire

#### Passage et redoublement

Passage, redoublement ou saut de classe

Passage de l'école au collège (du CM2 à la 6e)

#### Rôle et participation des parents

Information des parents sur la scolarité des enfants

Représentants des parents d'élèves

Conseil d'école

#### Et aussi...

- Santé au collège et au lycée
- Santé à l'école primaire (maternelle ou élémentaire)

#### Pour en savoir plus

- Elèves malades : l'accueil à l'école  
Source : Ministère chargé de l'éducation

#### Services en ligne

- Quand fournir un certificat médical pour un enfant en crèche, à l'école, au collège ou au lycée ?  
Simulateur



AGGLOMÉRATION

**Textes de  
référence**

- Circulaire n°2004-054 du 23 mars 2004 relative au contrôle et à la promotion de l'assiduité des élèves soumis à l'obligation scolaire
- Arrêté du 3 mai 1989 relatif aux durées et conditions d'éviction à prendre cas de maladies contagieuses
- Guide pratique : collectivité de jeunes enfants et maladies infectieuses



AGGLOMÉRATION

URL de la page : <https://www.luberonmontsdevaucluse.fr/service-public/particuliers/?xml=F20583>